

La protection des majeurs cérébro-lésés, l'organisation et la gestion de leur patrimoine

Infos pratiques



2 jours – possibilité de participer à une seule journée



27 et 28 mars 2019



siège de l'UNAFTC 91/93 rue Dammrémont 75018 PARIS
Toutes nos formations sont réalisables, en intra, France entière



| | |
|---|------|
| Adhérent UNAFTC par professionnel | 500€ |
| Non adhérent UNAFTC par professionnel | 900€ |
| GEM adhérent UNAFTC par professionnel | 150€ |
| Adhérent à une AFTC ou à GEM par bénévole | 100€ |
| Non adhérent AFTC ou à GEM par personne | 300€ |

Attention tarif dégressif à partir de la 2^{ème} inscription d'une même structure, nous consulter
Et possibilité de participer à une seule journée



8/12 participants



Familles, établissements et services, avocats, professionnels de l'accompagnement sanitaire, social et médico-social, responsables associatifs, mandataires judiciaires, experts-comptables, professionnel en gestion de patrimoine



Comprendre et protéger le majeur cérébro-lésé et être plus efficace dans la gestion de son patrimoine
Offert : guide de la gestion du patrimoine

Cette formation répondra aux problématiques particulières créées par la situation de handicap consécutif à une lésion cérébrale sur la protection de la personne et la gestion de son patrimoine

• OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la loi de 2007
- Comprendre les enjeux des mesures de protection juridique
- Déterminer clairement les contraintes qui pèsent sur la gestion du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte traumatisé crânien ou cérébro-lésé et étudier les réponses adaptées dans l'organisation, la gestion et la transmission de son patrimoine afin de préserver ses intérêts et ceux de sa famille.

• CONTENU

- Rappel des principaux fondements de la loi du 5 mars 2007 portant la réforme de la protection juridique des majeurs
- Intérêts et limites de toutes les mesures de protection y compris l'habilitation familiale
- Évolutions dans la pratique de l'exercice des mesures de protection juridique
- Tour d'horizon de la mise en place des nouveaux mandataires judiciaires professionnels et de leur formation
- Les mandataires judiciaires familiaux : enjeux et richesses
- Les contraintes spécifiques qui pèsent sur la gestion du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte traumatisé crânien ou cérébro-lésé
- Les clés de l'optimisation de la détention et de la transmission du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte traumatisé crânien ou cérébro-lésé
- Approfondissement des pistes principales d'optimisation

• INTERVENANTS

Frédéric Hild, Conseil en Gestion de Patrimoine Certifié, spécialisé dans le conseil aux familles qui vivent une situation de handicap

